



Robert Bellaïche
Soly Benzaquen
Cyrille Senaux

A. BROKERAGE

250 Bis BOULEVARD SAINT GERMAIN
75007 PARIS

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2025



Bilan et Résultat

A.BROKERAGE

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participation						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total de l'actif immobilisé (III)						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Charges constatées d'avance					436	33,15
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
. Actions propres						
. Autres titres						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	956		956	100,00	1 010	62,03
Total de l'actif circulant (IV)	956		956	100,00	1 446	100,00

RBA

A.BROKERAGE**BILAN ACTIF ANC2022-06**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2025				31/12/2024	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	956		956	100,00	1 446	100,00

RBA

A.BROKERAGE

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé : 1 000)	1 000	101,00	1 000	69,16
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	100	10,46	100	5,92
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-6 452	654,82	-4 475	-328,40
Résultat de l'exercice	-472	-49,36	-1 977	-136,71
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	-5 824	605,14	-5 352	-370,11
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			18	1,24
Emprunts et dettes financières diverses			6 780	468,86
Instruments financiers à terme				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 780	709,21		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	6 780	709,21	6 798	470,10
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	956	100,00	1 446	100,00

RBA

A.BROKERAGE**COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
		Total	%	Total	%
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue					
Montant net du chiffre d'affaires					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)					
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes (1)		472	1 977	-1 505	-76,12
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires					
Cotisations sociales					
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (II)		472	1 977	-1 505	-76,12
(1) Y compris :					
Redevances de crédit-bail mobilier					
Redevances de crédit-bail immobilier					
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		-472	-1 977	1 505	76,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers :					
De participation (2)					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits des cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers (V)					
Charges financières :					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
Intérêts et charges assimilés (3)					

RBA

A.BROKERAGE

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)				
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)				
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-472	-1 977	1 505	76.13
Produits exceptionnels				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)				
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	472	1 977	-1 505	-76.13
BENEFICE OU PERTE	-472	-1 977	1 505	76.13
	<i>Perte</i>	<i>Perte</i>		
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

RBA

BROKERAGE
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 250 Bis Boulevard Saint Germain 75007 Paris
RCS PARIS N° 531 670 263

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX

ET LE 29 JUIN à 11h00

Le soussigné, Arthur GERBI unique de la Société (l'«**Associé Unique**»), détenant la totalité des actions composant l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société, a été appelée à prendre au siège de la Société, sur convocation du Président de la Société, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur les conventions réglementées ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Décision sur la continuité d'exploitation
- Pouvoirs pour formalités

Les décisions ci-après sont successivement soumises au vote de l'Associé Unique.

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

L'actionnaire unique après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve ces comptes tels qu'ils leur ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de 472 €.

L'actionnaire unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Il est précisé que la société n'a pas distribué de dividendes depuis sa création.

En conséquence, l'actionnaire unique donne quitus au Président pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DES RESULTATS

L'actionnaire unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à un montant de 472 €, en totalité, en compte « REPORT A NOUVEAU ». Après affectation, le report à nouveau deviendra débiteur d'une somme de 6 924 €.

TROISIEME DECISION : CONVENTION REGLEMENTEE (article L 227-10 du Code de Commerce).

L'associé unique prend acte du rapport du Président sur les conventions réglementées.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION : APPROBATION DES CHARGES NON DEDUCTIBLES

L'Associé Unique prend acte qu'il n'a pas été procédé à des dépenses somptuaires et à la réintégration des frais généraux visés par l'article 39-4 du Code général des impôts, pour la détermination du résultat fiscal de l'exercice.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIEME DECISION : CONTINUITE D'EXPLOITATION MALGRE DES CAPITAUX PROPRES DEVENUS INFERIEURS A 50% DU CAPITAL SOCIAL

L'Associé Unique prend acte que les capitaux propres restent inférieurs à la moitié du capital social et décide la continuité de l'exploitation. Votre société aura donc jusqu'au 31 décembre 2027 pour reconstituer ses capitaux propres.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

SIXIEME DECISION : POUVOIR

L'actionnaire unique confère tout pouvoir au porteur de l'original d'un extrait ou d'une copie au présent verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autre qu'il appartiendra qui serait à la suite des présentes délibérations.

De tout ce que dessus il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique et consigné sur le registre de leurs décisions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il est mis fin à la réunion à 11h15.

Le Président

Monsieur Arthur GERBI

